

Information réglementée* – Bruxelles, Paris, 3 août 2012 – 7h00

Résultats du Premier Semestre 2012 et Point sur l'Avancement du Processus de Résolution du Groupe

- **Progrès majeurs dans la mise en œuvre du plan de résolution ordonnée de Dexia soumis à l'approbation de la Commission européenne**
- **Perte nette de EUR 1,2 milliard au 1^{er} semestre 2012 traduisant l'impact des cessions et la hausse du coût de financement du groupe**
- **Mise en place d'une nouvelle gouvernance**

Au cours du premier semestre 2012, la mise en œuvre du plan de résolution ordonnée du groupe Dexia s'est poursuivie dans un environnement économique et financier demeurant marqué par de fortes tensions sur les dettes souveraines européennes, en particulier pour les pays d'Europe du sud, et une conjoncture économique globalement très dégradée.

Malgré ces circonstances exceptionnellement difficiles, Dexia a respecté les engagements de cession de ses principales franchises commerciales, validés en octobre 2011 par le conseil d'administration du groupe. Leur réalisation constitue une composante essentielle du plan de résolution ordonnée de Dexia soumis par les Etats belge, français et luxembourgeois à l'approbation de la Commission européenne. Les résultats du 1^{er} semestre 2012, approuvés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 02 août 2012, portent la marque du plan de résolution et, dans l'attente d'une décision définitive de la Commission européenne sur la garantie des Etats, sont lourdement grevés par le coût de financement du groupe.

Pierre Mariani, administrateur-délégué de Dexia SA jusqu'au conseil d'administration du 2 août 2012, a déclaré : « *Les résultats du premier semestre 2012 sont notamment impactés par le coût des cessions engagées depuis l'automne 2011 et par le poids du coût de financement du groupe. Le travail de restructuration majeur qui a été accompli au cours des quatre dernières années n'aurait pas été possible sans la mobilisation exceptionnelle des collaborateurs, l'appui des Etats et la persévérance dont a fait preuve Jean-Luc Dehaene au service de l'intérêt général. Pour ma part, j'ai eu à cœur de me consacrer à la tâche qui nous a été confiée avec toute l'énergie et la volonté nécessaires. Avec mon successeur, nous nous sommes engagés dans un processus de transition harmonieux. C'est la raison pour laquelle, ainsi que me l'a demandé le conseil d'administration, j'assurerai la présidence des conseils d'administration de DenizBank et de Dexia Asset Management jusqu'à leur cession* ».

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « *En tant que nouveau président du conseil d'administration, je tiens à souligner que Dexia a tout mis en œuvre pour réduire autant qu'il était possible le lourd héritage constitué jusqu'en 2008. Les cessions des principales entités opérationnelles du groupe décidées en octobre 2011 sont désormais très avancées ou réalisées, Dexia a tenu ses engagements. Il appartient maintenant aux autorités communautaires, avec lesquelles les Etats belge, français et luxembourgeois négocient, de se prononcer dans les meilleurs délais sur le plan de résolution ordonnée du groupe. J'œuvrerai pour que le tandem que je forme avec Karel De Boeck soit aussi engagé que celui constitué par Jean-Luc Dehaene et Pierre Mariani* ».

* Dexia est une société cotée. Ce communiqué contient de l'information soumise aux prescriptions légales en matière de transparence des entreprises cotées en Bourse.

Karel de Boeck, administrateur-délégué de Dexia SA, a déclaré : « *Au moment où je prends mes fonctions d'administrateur délégué, je tiens à saluer le travail réalisé depuis 2008 par Pierre Mariani et ses équipes dans des conditions particulièrement difficiles. Je mesure l'ampleur de mes responsabilités et sais pouvoir compter sur des collaborateurs engagés. Dans son nouveau périmètre, Dexia continuera à réduire, avec la même détermination que par le passé, le poids qu'il représente pour les Etats, en gérant activement son bilan* ».

Précisions relatives à la présentation des comptes consolidés intermédiaires 1H 2012 du groupe Dexia

Les comptes consolidés intermédiaires de Dexia SA au 30 juin 2012 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*), ce qui repose sur un certain nombre d'hypothèses strictement identiques à celles retenues dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels 2011 et reposant notamment sur :

- l'approbation par la Commission européenne du plan de résolution ordonnée du groupe Dexia comprenant notamment une garantie de liquidité octroyée par les États belge, français et luxembourgeois ;
- l'octroi par les Etats belge, français et luxembourgeois d'une garantie d'un montant de EUR 90 milliards; dont le principe a été annoncé en octobre 2011 et reflété dans les législations d'habilitation adoptées par les Etats belge, français et luxembourgeois. Par ailleurs, aux termes de l'article 15(f) de la Convention de garantie autonome conclue le 16 décembre 2011 entre les Etats belge, français et luxembourgeois, Dexia SA, Dexia Crédit Local et les Etats se sont engagés à négocier de bonne foi le renouvellement de la convention de garantie, qui pourrait prévoir une augmentation du plafond global de la garantie à EUR 90 milliards ;
- une rémunération de la garantie des Etats dont le montant sera soit suffisamment faible pour permettre à Dexia SA de générer un résultat positif, soit affecté à un renforcement des fonds propres de Dexia SA. La rémunération payée au titre de la garantie sera l'un des éléments significatifs de nature à influencer la profitabilité du groupe ; et
- le soutien d'acteurs clés extérieurs à Dexia au regard de la situation de liquidité du groupe. Etats garants et banques centrales en particulier jouent un rôle important dans la réalisation du plan d'affaires défini par le groupe, en lien étroit avec les régulateurs.

Si les hypothèses retenues pour l'arrêté des états financiers consolidés intermédiaires du premier semestre 2012 devaient s'avérer matériellement différentes, ceci pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière et la poursuite des activités du groupe. Les hypothèses relatives à la continuité reposent également sur un certain nombre de facteurs exogènes qui ne sont pas du ressort de Dexia SA, et qui sont repris en "Faits marquants - Continuité de l'exploitation et plan d'affaires" en page 17 du rapport annuel 2011. Leur réalisation demeure donc incertaine et dépend, entre autres facteurs, de la décision de la Commission européenne.

En tout état de cause, il est hautement probable que toute éventuelle amélioration de la situation financière de Dexia SA bénéficiera en premier lieu et principalement aux Etats garants, afin de tenir compte du risque qu'ils portent.

1. Evénements et transactions significatifs

A – Point sur l'avancement du processus de résolution du groupe

a - Rappel sur le plan de résolution

L'aggravation de la crise des dettes souveraines au sein de la zone Euro a soumis le groupe Dexia, durant l'été 2011, à un regain de tension sur sa situation de liquidité et l'a conduit, en dépit des progrès déjà réalisés depuis fin 2008, à mettre en œuvre une série de mesures structurelles, visant à la résolution ordonnée du groupe et reposant principalement sur :

- la cession des franchises commerciales du groupe ainsi qu'un accord portant sur le refinancement du secteur public local en France: la réalisation de ce plan de cession est soumise, inter-alia, à l'approbation de la Commission européenne et conduira à la constitution d'une banque résiduelle dont l'extinction sera gérée à long terme ;
- une garantie de liquidité sur les financements de Dexia SA et de Dexia Crédit Local (voir précisions relatives à la présentation des comptes consolidés intermédiaires 1H 2012 du groupe Dexia).

b - Point d'avancement sur les cessions

Au cours du premier semestre 2012, Dexia a réalisé des progrès majeurs dans l'exécution du plan de cessions validé par la conseil d'administration en octobre 2011. Alors que la vente de Dexia Banque Belgique (actuellement Belfius Banque & Assurance) à l'Etat belge a été entièrement finalisée durant le 4ème trimestre 2011, l'exécution des autres cessions envisagées s'est poursuivie en ligne avec la feuille de route établie pour 2012 :

- Le 3 avril 2012, Dexia a signé un accord de cession (SPA) portant sur sa participation à hauteur de 50% dans RBC-Dexia Investor Services à la Banque Royale du Canada¹ pour un prix de EUR 837,5 millions. Cette transaction a été finalisée le 27 juillet 2012² ;
- Le 4 avril 2012, un accord de cession a été conclu selon lequel le groupe Dexia vendra à Precision Capital et au Grand Duché du Luxembourg sa participation à hauteur de 99,906% dans la Banque Internationale à Luxembourg (précédemment Dexia Banque Internationale à Luxembourg) pour un prix de EUR 730 millions³. En outre, Dexia s'est engagé à céder l'entité avec un ratio de fonds propres durs (Core Tier 1) de 9% calculé lors du closing selon les normes Bâle III. Cette transaction pour laquelle un accord de la Commission européenne a été reçu le 25 juillet 2012, devrait être finalisée durant le 3ème trimestre 2012 ;
- Le 8 juin 2012, Dexia a signé un accord de cession avec Sberbank⁴ portant sur la participation de Dexia de 99,85% dans DenizBank. Le prix de cession est fixé à TRY 6 469 million, représentant approximativement EUR 2 821 millions le jour de l'annonce de la transaction. La vente de Denizbank devrait être finalisée au cours du deuxième semestre 2012 ;
- Le 27 juin 2012 Dexia a annoncé que trois investisseurs internationaux avaient été présélectionnés et que le groupe entrait en négociation finale en vue de vendre Dexia Asset Management⁵ ;
- Enfin, suite à la signature par l'Etat français, la Caisse des dépôts et La Banque Postale d'un protocole d'intentions avec Dexia le 16 mars dernier, les discussions se poursuivent entre les parties pour mener à bien, dans les meilleures conditions, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif pour le financement du secteur public local en France.

1 Cf. communiqué de presse du 3 Avril 2012

2 Cf. communiqué de presse du 27 juillet 2012

3 Cf. communiqué de presse du 05 Avril 2012

4 Cf. communiqué de presse du 8 Juin 2012

5 Cf. communiqué de presse du 27 Juin 2012

L'impact estimé de ces cessions est détaillé dans la Section 2 de ce communiqué de presse (voir section « Résultats 1H 2012 »).

La finalisation de ces transactions initiées durant le premier semestre 2012 est sujette à l'approbation préalable des autorités de tutelle, des différentes instances représentatives et de la Commission européenne.

c - Processus de validation du plan de résolution ordonnée par la Commission européenne

En ligne avec l'engagement pris par les Etats belge, français et luxembourgeois dans le cadre de la mise en place de la nouvelle garantie de liquidité octroyée au groupe Dexia à l'automne 2011, un plan de résolution ordonnée du groupe a été notifié par ces derniers à la Commission européenne les 21 et 22 mars 2012.

Le 31 mai 2012, la Commission a temporairement approuvé la prolongation jusqu'au 30 septembre 2012 de la garantie de refinancement tripartite octroyée par les Etats à Dexia et Dexia Crédit Local et temporairement approuvée par la Commission en décembre 2011⁶. Elle a également annoncé qu'elle prolongeait son enquête approfondie afin d'examiner formellement le plan de résolution ordonnée du groupe qui lui a été soumis. Enfin, le 6 juin 2012, la Commission a temporairement autorisé l'augmentation de la garantie, son plafond étant porté de EUR 45 milliards à EUR 55 milliards⁷.

Les discussions sur le calibrage final de la garantie et ses modalités de rémunération se poursuivent entre les Etats et la Commission dans le cadre plus global de l'examen du plan de résolution ordonnée du groupe Dexia.

B – Autres évènements significatifs

a - Changement de gouvernance

Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Pierre Mariani en qualité d'administrateur délégué et président du comité de direction de Dexia SA. Il a nommé Karel De Boeck en qualité d'administrateur délégué et Robert de Metz, administrateur depuis 2009, en qualité de président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de Dexia a également décidé de coopter avec effet immédiat, sous réserve de l'agrément des autorités compétentes, Philippe Rucheton, Chief Financial Officer, en qualité d'administrateur exécutif en remplacement de Pierre Mariani.

Le comité de direction de Dexia SA est désormais composé de Karel de Boeck (président), Philippe Rucheton (Chief Financial Officer) et de Claude Piret (Chief Risk Officer).

b - Participation de Banco Sabadell dans Dexia Sabadell

Le 6 juillet 2012, en application d'une convention contractuelle datant de 2001, Banco Sabadell a informé Dexia de son intention d'exercer son option de vente de sa participation de 40% dans Dexia Sabadell à Dexia. A l'issue de ce processus, Dexia détiendrait 100% de Dexia Sabadell. Dexia a bien pris note de la décision de Banco Sabadell qui constitue le point de départ d'un processus réglé par le contrat en vigueur.

2. Résultats 1H 2012

A - Présentation des comptes consolidés intermédiaires du premier semestre 2012 du groupe Dexia

⁶ Cf. Communiqué de presse de la Commission Européenne IP/12/523 du 31 Mai 2012

⁷ Cf. Communiqué de presse de la Commission Européenne IP/12/578 du 6 Juin 2012

Le rapport semestriel établi conformément avec l'IAS 34, accompagné d'un rapport des commissaires aux comptes sera publié mercredi 08 août 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires de Dexia SA au 30 juin 2012 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (**going concern**), ce qui repose sur un certain nombre d'hypothèses qui sont détaillées dans la section « précisions relatives à la présentation des comptes consolidés intermédiaires 1H 2012 du groupe Dexia ».

Les mesures structurelles engagées par le groupe en octobre 2011 ont été reflétées, dès la clôture des comptes annuels 2011 du groupe, par l'application, à Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Municipal Agency, Dexia Asset Management et RBC Dexia Investor Services de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés ». La signature d'un accord de cession avec Sberbank le 8 juin 2012, portant sur la participation de Dexia de 99,85% dans DenizBank a également permis d'appliquer la norme IFRS 5 à cette entité pour la présentation des comptes au 30 juin 2012.

En application de cette norme, les résultats dégagés par l'ensemble des entités reclassées en IFRS 5 ont été enregistrés dans une ligne « résultat net des activités abandonnées ». De la même façon, les actifs et passifs de ces entités sont présentés séparément sur une ligne du bilan. La période comparative est retraitée au niveau du compte de résultats ; le bilan n'est pas retraité.

Pour mémoire, Dexia Banque Belgique a été déconsolidée en date du 1^{er} octobre 2011.

B - Résultats 1H 2012 du groupe Dexia

En millions d'EUR	H1 2011 tel que publié	H1 2011 retraité*	H1 2012
Revenus	-1 877	-3 694	-720
Coûts	-1 687	-230	-311
Résultat brut d'exploitation	-3 564	-3 924	-1 031
Coût du risque	-179	-110	-35
Autres dépréciations et provisions pour litiges juridiques	-162	-151	-11
Résultat avant impôts des activités poursuivies	-3 905	-4 185	-1 077
Charge d'impôts	-22	-17	-8
Résultat net des activités poursuivies	-	-4 168	-1 085
Résultat net des activités abandonnées	-	241	-100
Résultat net	-3 927	-3 927	-1 185
Participations ne donnant pas le contrôle	36	36	-19
Résultat net part du groupe	-3 963	-3 963	-1 166
Résultat net part du groupe des activités poursuivies	-	-4 199	-1 062
Bénéfice par action (en EUR)	-2,03	-2,03	-0,60
Bénéfice par action des activités poursuivies (en EUR)	-	-2,15	-0,55

* En ligne avec l'application d'IFRS 5, les informations relatives aux activités abandonnées pour la période comparative ont été publiées séparément

Au 30 juin 2012, le groupe Dexia dégage un **résultat net part du groupe** de EUR -1 166 millions dont EUR -1 085 millions sont attribuables aux activités poursuivies du groupe.

À EUR -720 millions, les **revenus** du premier semestre 2012 **des activités poursuivies** ont été grevés par une dépréciation de EUR 184 millions sur les titres de capital participatif de Kommunalkredit Austria (cf. explication ci-dessous). Outre cet élément non récurrent, les revenus ont également subi l'impact de la hausse du coût du financement du groupe d'un semestre sur l'autre

(EUR -370 millions par rapport à 1H 2011) lié au recours aux lignes de liquidité d'urgence (ELA), au coût de la garantie temporaire de liquidité ainsi qu'à l'augmentation du coût du collatéral déposé auprès des contreparties de dérivés du groupe.

Enfin, les cessions d'actifs ont également pesé sur les revenus du semestre. Ainsi, le groupe a enregistré EUR 283 millions de perte sur la cession de EUR 3 milliards de titres et prêts non stratégiques.

Les **coûts** s'élèvent à EUR 311 millions en hausse de 34 % par rapport au 1^{er} semestre 2011, principalement en raison d'un changement de présentation de la facturation des prestations de la filiale informatique du groupe (DTS) aux entités Dexia ; ceci est neutre au niveau du résultat du groupe.

Au 30 juin 2011, la refacturation des frais encourus par DTS pour prestations de services aux filiales du groupe (essentiellement Belfius) était présentée en « frais généraux et administratifs » tandis qu'au 30 juin 2012, cette refacturation à des sociétés, désormais hors groupe, est présentée en « autres résultats nets d'exploitation ».

Au 30 juin 2012, le résultat brut d'exploitation atteint EUR -1 031 millions.

Le **coût du risque** s'inscrit en baisse de 83% par rapport au premier semestre 2011 à EUR -35 millions. Ceci s'explique essentiellement par la baisse importante du coût du risque sur le portefeuille de Financial Products (EUR -91 millions) vendu aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2011.

Les « **autres dépréciations et provisions pour litiges juridiques** » s'élèvent à EUR -5 millions contre EUR -3 millions à fin juin 2011.

Dès lors, le **résultat avant impôts des activités poursuivies** s'établit à EUR -1 077 millions.

La **charge d'impôts** s'établit à EUR -8 millions.

Le **résultat net des activités abandonnées** s'élève à EUR -100 millions, impacté par un ajustement de EUR -481 millions résultant de l'évaluation à juste valeur des entités reclassés en IFRS 5 dont les éléments les plus significatifs sont détaillés dans la section 2-C-(a) du présent communiqué de presse.

Après prise en compte de EUR -19 millions attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, le **résultat net part du groupe** atteint EUR -1 166 millions au 30 juin 2012.

C – Impact des éléments significatifs sur la situation financière du groupe

a - Ajustements relatifs aux cessions d'entités

Comme indiqué précédemment, toutes les entités dont la vente est hautement probable dans les 12 mois ont été reclassées en IFRS 5 au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2012 (DenizBank).

Comme illustré dans le tableau ci-dessous, l'impact financier total estimé au closing des cessions peut différer de celui constaté lors du reclassement en IFRS5 et ce principalement pour les raisons suivantes :

- Les entités destinées à être cédées sont évaluées au montant le plus faible entre leur valeur comptable, qui comprend les gains ou pertes latents ou reportés (Other Comprehensive Income - OCI), et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente⁸. Le montant doit ensuite être ajusté à chaque date d'arrêté comptable en fonction de l'évolution de la valeur comptable (y compris OCI) et ce jusqu'à la finalisation de la vente. Cet ajustement ne modifie toutefois pas la plus ou moins value attendue sur la cession, l'impact de l'ajustement de valeur étant compensé par une variation inverse des OCI de l'entité. Lors du closing, conformément aux règles comptables, les OCI relatifs à l'entité cédée sont comptabilisés en compte de résultats, conduisant à un ajustement du résultat.
- L'impact financier résultant des cessions peut également dépendre d'ajustements liés à des conditions spécifiques prévues dans les accords de cession, ainsi que, le cas échéant, de la stratégie de couverture du risque de change retenue par Dexia.

⁸ En cas de cession, la juste valeur correspond au prix de vente de l'entité cédée

Par ailleurs, la réduction des risques pondérés attachés aux entités vendues, de la taille de bilan de Dexia SA, ainsi que l'impact sur la liquidité du groupe ne seront pris en compte qu'à la finalisation de la transaction.

Compte tenu du traitement réglementaire de certains éléments (en particulier les écarts d'acquisition, les OCI), l'impact de la mise à juste valeur diminuée des coûts de cession ou une moins value de cession peut ne pas se répercuter en totalité sur les fonds propres durs (Core Tier 1).

Impact des cessions d'entités opérationnelles (EUR M)

	Prix de cession	Impact cumulé*	
		H1 2012	Estimé** FY 2012
Banque Internationale à Luxembourg	730	-203	-170
RBC-Dexia Investor Services	838	0	32
Denizbank	2 821***	-202	-744
Dexia Municipal Agency	380	-53	-256
Dexia Asset Management	ND****	0	ND****

* Perte sur ajustement en juste valeur, moins coûts de cession

** Sur la base des conditions en juin 2012, incluant les frais de cession des entités

*** Sur la base du taux de change à la date de la signature

****A la date de la publication les discussions avec des investisseurs potentiels se poursuivent

La réduction du total de bilan résultant de l'ensemble des cessions à venir est estimée à EUR 113 milliards. Retraité de ces cessions, le total de bilan du groupe au 30 juin 2012 s'élève à EUR 298 milliards.

Enfin, au 30/06/2012, si les sociétés classées en IFRS 5 avaient déjà été vendues, les ratios Tier 1 et Core Tier 1 auraient été respectivement de l'ordre de 11 % et 10,8 % contre 6,6% et 6,2%.

Dexia Municipal Agency

Fin juin 2012, en application des normes comptables, la perte résultant de l'évaluation à la juste valeur de Dexia Municipal Agency a été ajustée afin de prendre en compte la variation des gains ou pertes latents ou différés (OCI) depuis la fin de l'année 2011. Dexia a ainsi enregistré un ajustement de la perte résultant de l'évaluation à la juste valeur s'élevant à EUR -53 millions.

Banque Internationale à Luxembourg

Les accords signés avec Precision Capital et le Grand Duché du Luxembourg prévoient un prix de cession de EUR 730 millions, pour un périmètre excluant différentes participations de Banque Internationale à Luxembourg, ainsi que son portefeuille de titres Legacy. En outre, Dexia s'est engagé à céder l'entité avec un ratio de fonds propres durs (Core Tier 1) de 9% calculé lors du closing selon les normes Bâle III.

Compte tenu de ces éléments, l'évaluation de la juste valeur de l'entité au 30 juin 2012 intègre l'estimation du besoin en fonds propres nécessaire pour atteindre l'objectif de 9% fixé dans le contrat de cession ainsi que l'impact de variation semestrielle des gains ou pertes latents différés (OCI).

Au 30 juin 2012, l'évaluation à la juste valeur de Banque Internationale à Luxembourg a conduit Dexia à enregistrer un ajustement de valeur de EUR - 203 millions.

RBC-Dexia Investor Services

La cession de RBC Dexia a été finalisée le 27 juillet 2012 pour un montant de EUR 837,5 millions. La plus-value relative à cette cession n'est pas significative et sera enregistrée dans les comptes du groupe Dexia au 3ème trimestre 2012. La transaction n'aura que peu d'impact sur la solvabilité et la liquidité du groupe.

DenizBank

Au 30 juin 2012, Dexia SA a comptabilisé une charge de EUR 202 millions au titre de l'évaluation à la juste valeur de DenizBank dont EUR 198 millions correspondent à une dépréciation du goodwill de l'entité. Ce montant, excluant les OCI, ne correspond pas à la totalité de la moins-value attendue ; en particulier, l'écart de conversion, qui est significatif pour DenizBank, ne sera reflété dans le compte de résultats que lors de la finalisation de la vente.

b - Dépréciation sur les titres de capital participatif de Kommunalkredit Austria

Au 1^{er} semestre 2012, Dexia a décidé de passer une dépréciation de EUR 184 millions sur les EUR 200 millions de capital participatif détenus par Dexia Crédit Local dans KA Finanz AG et KA new, les deux banques résultant de la scission de Kommunalkredit Austria AG en 2009⁹.

Le 25 avril 2012, lors de l'Assemblée Générale de KA Finanz AG, une résolution a été approuvée, prévoyant l'effacement des pertes accumulées par l'annulation du capital participatif alloué à KA Finanz AG, et ce, rétroactivement au 31 décembre 2011. Dexia considère cette décision en contravention de ses droits, notamment des conditions contractuelles régissant son investissement, et prendra toute mesure requise afin de défendre sa position. Sans préjuger le résultat de ces procédures, le groupe a décidé de passer une dépréciation de EUR 184 millions sur les EUR 200 millions de capital participatif dans ses comptes au 30 juin 2012, correspondant à l'effacement de la totalité de la créance sur KA Finanz AG et à un provisionnement de la créance sur KA new.

D - Commentaires sur l'activité commerciale¹⁰

En ligne avec le plan de résolution ordonné annoncé par le groupe en octobre 2011, l'activité du métier **Public and Wholesale Banking** s'inscrit désormais dans une logique de gestion en extinction. Dans ce contexte, les encours ont reculé de -3,6% au premier semestre de l'année par rapport à fin décembre 2011, à EUR 165 milliards. Les EUR 370 millions de production au bilan correspondent soit à des opérations de "désensibilisation", soit à l'activité des filiales destinées à être cédées, soit enfin à des engagements antérieurs.

Par ailleurs, le groupe a fait jouer les clauses de révocation de lignes de crédit revolving pour un montant de EUR 1,5 milliard, en conformité avec les prescriptions du plan de résolution et dans un souci de protection de son profil de liquidité.

En hausse de 9% par rapport à fin décembre 2011, le total des avoirs de la clientèle de la **Banque de détail et commerciale** s'est établi à EUR 42 milliards à la fin du premier semestre de l'année. Cette hausse provient à la fois de la Turquie et du Luxembourg. La progression est de 3% par rapport à fin juin 2011. Les prêts représentent EUR 24 milliards.

Au Luxembourg, les avoirs de la clientèle s'élèvent à EUR 28 milliards, en hausse de 3% par rapport à fin décembre 2011 après retraitement d'un changement de périmètre, la hausse des dépôts bilantaires (+7%) ayant plus que compensé le léger recul des avoirs hors bilan et des réserves techniques

⁹ Pour rappel, en novembre 2008, la République d'Autriche avait pris le contrôle de Kommunalkredit Austria AG, entreprise dont Dexia Crédit Local détenait 49%, aux côtés de l'actionnaire majoritaire ÖVAG. Afin de faciliter cette opération, Dexia Crédit Local avait alors accepté de convertir EUR 200 millions de ses expositions sur Kommunalkredit Austria AG en capital participatif, considéré comme titres Tier 1 dans la réglementation bancaire autrichienne. Lors de la scission de Kommunalkredit Austria AG, les EUR 200 millions ont été répartis comme suit: EUR 151,66 millions dans KA Finanz AG et EUR 48,34 millions dans KA new.

¹⁰ Les commentaires sont basés sur une vue métiers avant application de la norme IFRS 5 et ventilation des résultats entre les activités poursuivies et les activités abandonnées.

d'assurance-vie. L'activité commerciale de la banque de détail s'est montrée soutenue notamment grâce au segment des prêts hypothécaires. Par rapport au premier semestre 2011, les avoirs de la clientèle sont en retrait de 6,5% après retraitement du changement de périmètre.

En Turquie, le total des dépôts de la clientèle s'élevait à TRY 30 milliards (EUR 13,2 milliards) à fin juin 2012, en hausse de 28% par rapport au montant enregistré à fin juin 2011 (hausse de 32% si libellés en EUR). Les prêts sont en progression de 20% (24% si libellés en EUR), tout particulièrement portés par les prêts aux petites et moyennes entreprises ainsi que par les crédits à la consommation et les cartes de crédits des particuliers. Le ratio des crédits sur dépôts s'établit à 114%, en forte baisse par rapport à fin juin 2011 (121%).

Denizbank a continué d'afficher une croissance très dynamique de son réseau comptant fin juin 2012 5,3 millions de clients (+ 650.000 par rapport au 30 juin 2011) et 596 agences domestiques (+56 par rapport au 30 juin 2011) soit un taux de croissance annuelle (Juin / Juin) de son réseau de 10,4 % contre 2,7% pour l'ensemble du secteur bancaire en Turquie.

A la fin juin 2012, les actifs sous gestion de **Dexia Asset Management** s'élèvent à EUR 78,7 milliards, soit un niveau comparable à ceux observés à la fin mars 2012 et à la fin décembre 2011. Depuis le début de l'année, la collecte nette de cash est positive, à EUR 0,7 milliards (en excluant le flux de sortie de EUR 2,6 milliards consécutif à la cession de Dexia Epargne Pension en 2010), malgré un environnement financier toujours marqué par de fortes tensions.

Sur le trimestre, l'activité soutenue des métiers de conseil et de services, générant EUR 1,7 milliards, a plus que compensé un effet de marché négatif de EUR -0,5 milliards, ainsi que des retraits de capitaux de certains fonds d'investissement, liés à la forte volatilité des marchés financiers, et la faiblesse des revenus sur l'activité « fixed income » dans les pays cœurs.

A fin juin 2012, les actifs sous administration de **RBC Dexia Investor Services** s'établissent à EUR 2 164 milliards, en hausse de 5% par rapport à fin décembre 2011 (+1% en retraçant d'un impact devise favorable), dans un environnement de marché demeurant difficile. Le nombre de fonds sous administration est resté stable sur cette période à 10 727.

Au 30 juin 2012, le total des engagements de la division **Legacy Portfolio Management** s'élève EUR 86,3 milliards, en incluant les engagements hors bilan. Les engagements au bilan s'élèvent à EUR 83,9 milliards, en baisse de EUR 6,3 milliards par rapport à la fin 2011.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, Dexia a cédé EUR 3,0 milliards d'actifs, dont EUR 2,6 milliards d'obligations pour une perte de EUR 234 millions et EUR 0,4 milliards de prêts, pour une perte de EUR 49 millions. Comme annoncé au 1^{er} trimestre 2012, le groupe a poursuivi une stratégie de cession d'actifs opportuniste, considérant que l'objectif de réduction de la taille du bilan sera atteint via la vente des entités opérationnelles.

En ce qui concerne les cessions d'obligations, la tendance du 1^{er} semestre 2012 s'inscrit dans la lignée du 1^{er} trimestre. Les ventes ont pour l'essentiel été réalisées pour compenser l'impact en liquidité du rachat des titres subordonnés perpétuels émis par DCL (cf. section "Evolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe") ainsi que dans le cadre d'un échange de titres effectué lors de la signature de l'accord de vente de RBC-Dexia Investor Services à la Banque Royale du Canada¹¹.

Les ventes de prêts ont visé à réduire le profil de risque du groupe et ont été exécutées en priorité via des remboursements anticipés négociés avec les clients. Sur les 6 premiers mois de 2012, le groupe a principalement cédé deux portefeuilles de prêts au Mexique et au Canada.

L'évolution détaillée des différents segments de la Legacy Division est précisée ci-dessous.

Le **portefeuille obligataire** géré en extinction s'élève à EUR 70,5 milliards au 30 juin 2012, en baisse de EUR 4,7 milliards par rapport à fin décembre 2011, malgré un effet change de EUR +1,8 milliard au 2^{ème} trimestre 2012. En lien avec les objectifs recherchés dans le cadre du deleverage, la qualité de

¹¹ Cf. communiqué de presse du 03 avril 2012

crédit du portefeuille s'est améliorée depuis le 31 décembre 2011 et est restée stable depuis le 31 mars 2012, avec 91% d'actifs « investment grade ».

Les **engagements du métier Public and Wholesale Banking mis en extinction** s'élèvent à EUR 10,8 milliards, comprenant EUR 2,6 milliards (USD 3,1 milliards) de lignes de liquidité (SBPA) accordées aux municipalités aux États-Unis, tirées à concurrence d'un montant limité de EUR 0,2 milliard (USD 0,2 milliard). Au cours du semestre, les engagements ont été réduits de EUR 3,6 milliards, principalement sous l'effet de cessions, de remboursements anticipés et de l'amortissement naturel des actifs.

Le portefeuille **Financial Products** comprend USD 5,9 milliards (EUR 5,0 milliards) d'actifs, dont USD 4,2 milliards d'actifs de qualité élevée (essentiellement des bons du Trésor américain) utilisés spécifiquement en tant que collatéral pour les contrats d'investissement garantis (Guaranteed Investment Contracts – GIC) finançant le portefeuille. Hormis ces USD 4,2 milliards, le portefeuille est à 95% « investment grade » au 30 juin 2012. Le portefeuille s'est amorti de EUR 0,7 milliard sur le 1^{er} trimestre et a légèrement progressé de EUR 0,2 milliard au 2^{ème} trimestre, sous l'effet des variations de change.

3. Evolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

Au 30 juin 2012, le total du bilan consolidé du groupe Dexia s'élève à EUR 411 milliards, en baisse de EUR 1,6 milliard par rapport au 31 décembre 2011 et en hausse de EUR 12 milliards par rapport au 31 mars 2012. Sur le semestre écoulé, cette évolution résulte essentiellement d'une réduction structurelle de l'encours des prêts « Core » Public and Wholesale Banking (EUR - 8,4 milliards) et de l'encours des actifs de la division Legacy (EUR - 6 milliards) effacée en majeure partie par la hausse de la valeur des dérivés (EUR + 7,3 milliards) et l'augmentation du collatéral versé par le groupe (EUR + 2,4 milliards) résultant de la forte baisse des taux d'intérêt à long terme au cours du 2^{ème} trimestre 2012.

Fin juin 2012, les fonds propres de base du groupe s'élèvent à EUR 6,9 milliards après l'impact de la perte nette de EUR 1 166 millions enregistrée au 1^{er} semestre 2012 et du rachat des émissions de capital Tier 1 hybride de DCL et DFL. Les gains ou pertes latents ou reportés (Other Comprehensive Income – OCI), s'établissent à EUR - 9,8 milliards, stables par rapport au 31 décembre 2011 et en baisse de EUR - 1,8 milliards par rapport à fin mars 2012. Ceci s'explique par l'évolution inverse de la réserve AFS au cours des premier et deuxième trimestres 2012 principalement sous l'effet du resserrement puis de l'écartement des spreads de crédit des obligations souveraines (essentiellement Italie et Pologne au 1^{er} trimestre et Espagne et Italie au 2^{ème} trimestre).

Au 30 juin 2012, les fonds propres Core Tier 1 s'élèvent à EUR 5,4 milliards, en hausse de EUR 135 millions par rapport à fin 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants, qui ont plus que compensé la perte enregistrée au 1^{er} semestre 2012 :

- le produit de EUR 486 millions dégagé par l'opérations de rachat de l'émission de capital Tier 1 hybride de Dexia Crédit Local. Ce produit n'a pas été comptabilisé en résultat mais en fonds propres du groupe, en application des normes IFRS ;
- un effet positif de EUR 276 millions lié à la dépréciation de l'Euro ;
- le remboursement par Belfius Banque & Assurances au 1^{er} trimestre 2012 de dettes subordonnées détenues par Dexia, permettant au groupe de ne plus déduire EUR 310 millions du Tier 1.

A la même date, les fonds propres Tier 1 s'établissent à EUR 5,8 milliards, en recul de EUR 543 millions sur le 1^{er} semestre principalement du fait :

- de l'augmentation des fonds propres Core Tier 1 (EUR +135 millions) ;

- du rachat des émissions de Dexia Credit Local et Dexia Funding Luxembourg entraînant une baisse de EUR 1,1 milliard du capital hybride. Pour rappel, deux offres publiques de rachat portant sur des titres perpétuels non-cumulatifs (Tier 1 hybrides) ont été conduites durant le 1^{er} trimestre 2012. La première, lancée le 20 février 2012 et finalisée le 29 février 2012 concerne des titres émis par Dexia Funding Luxembourg pour un montant nominal de EUR 500 millions ; la seconde, lancée le 2 mars 2012 et clôturée le 14 mars 2012 porte sur des titres émis par Dexia Crédit Local pour un montant nominal de EUR 700 millions. Les deux transactions ont reçu un accueil favorable du marché, affichant un taux de succès respectif de 91,84% et 91,96% ;
- de la disparition de la limite de reconnaissance des émissions hybrides (haircut) qui opérait en 2011 (EUR +424 millions).

Les risques pondérés s'établissaient à EUR 87,9 milliards contre EUR 83,4 milliards à fin décembre 2011. Cette évolution s'explique par la hausse du risque de crédit principalement liée à des dégradations d'ABS et de risques souverains, à un impact change ainsi qu'à l'augmentation des risques pondérés de Denizbank du fait de réserves obligatoires plus élevées et du dynamisme de l'activité commerciale.

Fin juin, ces éléments conduisent à un ratio des fonds propres de base (Tier 1 ratio) de 6,6% (contre 7,6% à fin décembre 2011) et à un ratio des fonds propres durs (Core Tier 1 ratio) à 6,2% (contre 6,4% à fin décembre 2011). Au 30/06/2012, si les sociétés classées en IFRS 5 avaient déjà été vendues, les ratios Tier 1 et Core Tier 1 auraient été respectivement de l'ordre de 11 % et 10,8 %¹². Au 30 juin 2012, le ratio CAD du groupe Dexia s'élève à 8,4% contre 10,3% au 31 décembre 2011.

B - Evolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

Au 1^{er} semestre 2012, le groupe Dexia a du faire face à des conditions de marché sensiblement dégradées du fait de la persistance de tensions sur les dettes souveraines au sein de la zone Euro. De surcroît, au 2^{ème} trimestre, Dexia a perdu le bénéfice de la réduction structurelle de son bilan du fait de l'augmentation du montant de collatéral à déposer à ses contreparties de dérivés (EUR + 6,3 milliards).

Dans ce contexte, la prolongation et le relèvement du plafond du dispositif de garantie provisoire à EUR 55 milliards autorisés temporairement par la Commission européenne ont permis au groupe de porter l'encours de ses nouveaux financements garantis à EUR 46,7 milliards fin juin 2012 et à EUR 48,3 milliards le 12 juillet 2012, tandis qu'il s'élevait à EUR 21,6 milliards fin 2011¹³. La partie de ces financements levés à plus d'un an s'élève à EUR 13,6 milliards. Fin juin 2012, environ EUR 23 milliards de dette garantie sont refinancés via les banques centrales.

Ces émissions de dette garantie ont été utilisées, en premier lieu pour réduire le tirage de la ligne de liquidité d'urgence (ELA) qui s'élève fin juin à EUR 14,2 milliards en retrait de EUR 4,5 milliards par rapport à décembre 2011. Elles ont également permis de rembourser des financements non sécurisés octroyés au groupe par Belfius Banque et Assurances (anciennement Dexia Banque Belgique) en ligne avec les accords passés lors de la cession de Dexia Banque Belgique à l'Etat belge.

Fin juin 2012, les financements reçus dans le cadre des opérations de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, en ce compris les opérations de LTRO, s'élèvent à EUR 50 milliards, soit EUR 18 milliards de plus que le niveau de fin 2011. La participation du groupe à la deuxième opération de LTRO¹⁴ à 3 ans lancée par la Banque Centrale Européenne a eu un impact bénéfique sur le profil de financement du groupe en permettant de réduire son besoin de liquidité à court terme et d'allonger la durée de vie de ses financements.

¹² En application des règles comptables, les pertes sur cession des entités classées en IFRS 5 sont constatées par anticipation alors que le groupe ne peut bénéficier de la réduction des risques pondérés qu'à la finalisation des cessions.

¹³ A l'encours de dettes émis sous le schéma de la garantie autorisée à titre temporaire en 2011 par la Commission européenne s'ajoute l'encours garanti émis sous la convention de 2008 qui s'élève à EUR 20,1 milliards au 30 juin 2012.

¹⁴ « LTRO » ou « opération de refinancement à plus long terme » lancée le 01/03/2012 et ayant une maturité de 3 ans

Bien que dans des montants demeurant limités à EUR 2,6 milliards, le groupe a également pu mettre en place de nouveaux financements à long terme, en dehors du périmètre de la garantie des Etats. Ces financements comprennent notamment de nouveaux financements sécurisés (EUR 1 milliard) et un financement à long terme émis par Crediop avec la garantie de l'Etat italien (EUR 1,4 milliard).

Au cours du premier semestre 2012, l'activité de financements à long terme du groupe Dexia a également été marquée par des opérations de rachat d'obligations sécurisées exécutées par Dexia Municipal Agency (DMA) et Dexia Kommunalkredit Deutschland (DKD). DMA a ainsi racheté au fil de l'eau pour EUR 830 millions d'obligations foncières et DKD a racheté, via une offre publique de rachat, pour EUR 2,6 milliards de Pfandbriefe. Ces opérations ont permis d'utiliser une partie des liquidités provenant des amortissements d'actifs et d'optimiser la gestion de trésorerie ainsi que la gestion du cover pool de ces deux émetteurs. Les émetteurs d'obligations sécurisées du groupe (covered bonds) n'ont pas été actifs sur le marché primaire lors du premier semestre 2012. L'encours total de covered bonds émis par les trois émetteurs du groupe a diminué de EUR 10,6 milliards sur le semestre à EUR 88,7 milliards.

Ces évolutions démontrent la forte sensibilité du groupe à certains facteurs exogènes. Ces facteurs incluent notamment la baisse des taux d'intérêt, la dégradation généralisée des notations par les agences, en particulier sur le secteur bancaire et les souverains, ainsi que les tensions sur les pays d'Europe du Sud, compte tenu des expositions spécifiques de la banque résiduelle (cf. annexes).

Ces éléments sont de nature à peser sur la situation de liquidité et sur la solvabilité du groupe, via la double composante de la hausse des risques pondérés et d'une possible augmentation des provisions.

Annexes

Annexe 1 – Bilan simplifié

EUR m	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	Évol.
				30/06/2012/ 30/06/2011
Total de l'actif	517 747	412 759	411,162	-20,6%
<i>dont</i>				
Prêts et créances sur la clientèle	316 432	173 550	156,536	-50,5%
investissements financiers	80 499	43 381	38,429	-52,3%
Dérivés	37 611	28 298	29,748	20,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	16 840	110 359	132,670	n.s.
Total des dettes	508 986	413 079	413,483	-18,8%
<i>dont</i>				
Dettes envers les établissements de crédit	89 719	106 384	103,381	-15,5%
Dettes envers la clientèle	125 279	19 419	9,876	-92,1%
Dérivés	60 134	56 037	59,554	-1,0%
Dettes représentées par un titre	185 638	105 288	104,021	-44,0%
Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés	67	116 350	128,721	n.s.
Fonds propres totaux	8 761	-320	-2,321	n.s.
<i>dont</i>				
Fonds propres de base	15 250	7 589	6,948	-54,4%
Fonds propres du groupe	6 945	-2 018	-2,818	n.s.
Actif net par action				
- relatif aux fonds propres de base (EUR)	7,83	3,89	3,57	-54,4%
- relatif aux fonds propres du groupe (EUR)	3,56	-1,04	-1,45	n.s.

Annexe 2 – Solvabilité (chiffres non audités)

EUR m (sauf mention contraire)	June 30, 2011	Dec. 31, 2011	June 30, 2012
Fonds propres Tier 1	14 448	6 305	5 762
Fonds propres réglementaires	16 472	8 589	7 357
Risques pondérés	127 002	83 374	87 903
Ratio des fonds propres de base (Tier 1)	11,4%	7,6%	6,6%
Ratio « core Tier 1 »	10,3%	6,4%	6,2%
Ratio d'adéquation des fonds propres	13,0%	10,3%	8,4%

Annexe 3 – Maximum credit exposure (MCRE) au 30 juin 2012 (chiffres non audités)

L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) représente la valeur comptable nette de l'encours, soit les montants notionnels après déduction des dépréciations spécifiques et des réserves de juste valeur des titres, disponibles à la vente, et tenant compte des intérêts courus et de l'impact de la comptabilité de couverture.

MCRE calculé en IFRS 7

Exposition du groupe Dexia par zone géographique			
(m EUR)	Total	Activités destinées à être cédées	Activités poursuivies
Autriche	2 803	858	1 945
Belgique	21 640	7 493	14 147
Europe Centrale et de l'Est	6 418	511	5 907
France (Incl. Dom-Tom)	87 305	52 402	34 903
Allemagne	28 118	2 269	25 849
Grèce	361	4	357
Irlande	1 730	79	1 651
Italie	38 966	4 615	34 352
Japon	7 328	149	7 179
Luxembourg	11 855	11 641	214
Pays Bas	1 400	355	1 045
Autres	9 399	1 687	7 711
Portugal	4 043	136	3 907
Scandinavie	2 788	1 081	1 707
Amerique du sud et centrale	1 745	167	1 578
Asie du sud-est	1 610	260	1 350
Espagne	24 129	729	23 400
Institutions Européennes	793	88	706
Suisse	4 758	4 577	181
Turquie	26 007	25 807	200
Royaume Uni	20 989	1 682	19 308
Etats-Unis et Canada	42 026	7 517	34 510
Total	346 211	124 105	222 107

Exposition du groupe Dexia par type de contrepartie

EUR m	Total	Activités	Activités
		destinées à être cédées	poursuivies
États	39 162	11 220	27 942
Secteur public local	172 450	60 851	111 599
Entreprises	25 716	16 224	9 492
Rehausseurs de crédit	6 243	0	6 243
ABS/MBS	15 439	6 487	8 952
Financements de projets	16 631	220	16 411
Particuliers, professions libérales, indépendants	15 439	15 398	41
Établissements financiers	54 546	13 120	41 426
Autres	586	586	0
Total	346 211	124 105	222 107

Annexe 4 – Exposition du groupe au risque des pays périphériques européens au 30 juin 2012 (chiffres non audités)

(MCRE sur les contreparties finales)

EUR m	Secteur public local	Financement de projets et entreprises	Institutions financières	ABS/MBS	Autres expositions non souveraines	Total*
Grèce	92	104	1	49	3	361
Irlande	0	92	1 542**	90	5	1 730
Italie	20 020	1 436	2 032	214	45	38 966
Portugal	2 172	236	166	190	11	4 043
Espagne	11 616	3 092	7 388	1 342	150	24 129

*expositions souveraines incluses

** dont EUR 1,3 milliard sur le groupe Belfius

Annexe 5 – Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens (chiffres non audités)

EUR m	30/06/2011 Notionel	31/12/2011 Notionel	30/06/2012 Notionel	30/06/2012 MCRE	dont portefeuille bancaire	Var notionel 30 juin 2012 vs 31 dec 2011
Grèce	2 991	3 117	819	113	113	-74%
Irlande	0	0	0	0	0	-
Italie*	7 379	9 604	10 778	11 332	11 332	12%
Portugal	1 967	1 967	1 867	1 244	1 244	-5%
Espagne	499	488	482	449	449	-1%

* La hausse de l'exposition nominale sur les titres souverains italiens s'explique par la restructuration de swaps en bonds

Annexe 6 – Bond portfolio en run-off au 30 juin 2012 (chiffres non audités)

EUR Mds	AAA	AA	A	BBB	NIG	Total
Secteur public	1.2	12.7	5.9	3.4	1.0	24.2
Souverains	1.3	1.6	7.0	0.9	2.2	12.9
Etablissements financiers	1.4	2.5	2.2	1.1	0.5	7.7
Obligations sécurisées	1.8	0.3	2.1	3.2	0.4	7.7
ABS	4.7	0.2	0.2	0.2	0.0	5.3
MBS	0.6	0.7	0.3	0.3	0.4	2.4
Autres	0.0	0.8	1.9	6.0	1.6	10.3
Total (nominal avant protection)	11.0	18.7	19.6	15.2	6.0	70.5

Annexe 7 – Qualité des actifs (chiffres non audités)

EUR m (sauf mention contraire)	Qualité des actifs*				
	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle	6 016	5 554	3 228	2 534	2 174
Provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle	3 288	3 214	1 844	1 594	1 307
Ratio de qualité des actifs**	1,7%	1,6%	1,1%	1,1%	1,0%
Ratio de couverture***	54,7%	57,9%	57,1%	62,9%	60,1%

* Série calculée sur le périmètre total (activités poursuivies et activités abandonnées)

** Le rapport entre les prêts et créances dépréciés sur la clientèle et l'encours brut des prêts et créances sur la clientèle.

*** Le rapport entre les provisions spécifiques sur les prêts et créances et les prêts dépréciés sur la clientèle.

Annexe 8 – Notations au 2 août 2012

	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Credit Local			
Fitch	A+	Negative outlook	F1+
Moody's	Baa2	Negative outlook	P-2
Standard & Poor's	BBB	On credit watch negative	A-2
Dexia Municipal Agency (obligations foncières)			
Fitch	AAA	-	-
Moody's	Aa2	Under rev. for possible downgrade	-
Standard & Poor's	AA+	On credit watch negative	-
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfanbriefe)			
Standard & Poor's	AA-	On credit watch negative	-
Dexia LGD Banque (lettres de gage)			
Standard & Poor's	AA	On credit watch negative	-

Annexe 9 – Commissions liées à la garantie d'Etat (chiffres non audités)

EUR m	H1 2011	H2 2011	H1 2012
Commissions liées au financement (garantie de 2008)	-157	-124	-90
Commissions liées au portefeuille de Financial Products (garantie de 2008)	-43	-4	0
Frais upfront pour la nouvelle garantie (2011)	0	-225	-50
Commissions liées à la nouvelle garantie	0	0	-172
Total des commissions	-200	-353	-313

EUR m	H1 2012	H2 2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montants d'amortissements des financements long-terme	0	6	9 940	13 337	11 282	0	400

Annexe 10 – Risques juridiques

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, y compris des recours collectifs aux Etats-Unis et en Israël. Le statut des principaux litiges et enquêtes résumés ci-dessous est, sauf mention contraire, arrêté au 30 juin 2012, et est basé sur les informations disponibles chez Dexia à cette date. Selon les informations dont dispose Dexia à la date précitée, les autres litiges et enquêtes en cours ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière du groupe, ou il est encore trop tôt pour correctement évaluer s'ils peuvent ou non avoir un tel impact.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date de référence précitée, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du Groupe sont reflétées dans les comptes consolidés du Groupe. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s), et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

Dexia Nederland BV

Au cours du deuxième trimestre 2012, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (pages 83 et 84), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Financial Security Assurance

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 84) tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Le seul développement important intervenu dans ce dossier au cours du deuxième trimestre 2012 concerne M. Goldberg et ses deux anciens collègues qui ont été reconnus coupables en date du 11 mai 2012 dans le cadre d'un procès pénal tenu à New-York.

Manquements présumés de la communication financière

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (pages 84 et 85), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Aucun développement important n'est intervenu au cours du deuxième trimestre 2012 dans le cadre des dossiers liés aux manquements présumés de la communication financière mentionnés dans le rapport annuel 2011. Par ailleurs, Dexia répond aux demandes d'informations émanant de la FSMA relatives à sa communication financière et aux manquements présumés à celle-ci.

Dexia banka Slovensko

Aucun développement important n'est intervenu au cours du deuxième trimestre 2012 dans le cadre de ce dossier. Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 85), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Dexia Crediop

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 85), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Concernant le litige opposant Dexia Crediop à la province de Pise, l'expert technique désigné par le conseil d'Etat a, comme indiqué dans le rapport annuel 2011, déposé, en janvier 2012, un premier rapport, lequel était favorable à Dexia Crediop. Un second rapport a été rédigé par cet expert suite à

une décision du conseil d'Etat du 28 février 2012 qui souhaitait que certains points additionnels soient clarifiés. Le second rapport de l'expert (déposé le 14 mai 2012) confirme en substance les conclusions du premier. Par ailleurs, la demande de la province de Pise visant à remplacer l'expert nommé par le conseil a été rejetée par ce dernier dans une décision du 20 avril 2012. Une audience de plaidoiries s'est tenue devant le conseil d'Etat le 19 juin 2012. La décision n'a à ce jour pas encore été rendue par le conseil d'Etat.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du litige avec la province de Pise, Dexia Crediop a contesté devant la Cour suprême italienne la décision du conseil d'Etat en ce qu'elle estime que les tribunaux administratifs italiens disposent d'une juridiction exclusive en la matière, indépendamment du choix de la juridiction anglaise opéré par les parties. Cette procédure est en cours.

De plus, des procédures pénales sont en cours à l'encontre d'un employé de Dexia Crediop accusé de fraude dans le cadre de transactions conclues par Dexia Crediop avec des autorités locales. La responsabilité administrative de Dexia Crediop est mise en cause au motif qu'elle n'aurait pas adopté les mesures nécessaires en vue d'empêcher les actes de fraude prétendument commis par son employé. Ledit employé conteste fermement avoir commis un quelconque acte frauduleux, de même que Dexia Crediop conteste tout manquement de sa part à cet égard.

Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Private Bank (Switzerland) et RBC Dexia

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (pages 85 et 86), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

En date du 6 juin 2012, Dexia Banque Internationale à Luxembourg et ses filiales Dexia Private Bank (Switzerland) et RBC Dexia ont été assignées en justice (procédure civile), en leur qualité de « bénéficiaire subséquent » (« subsequent transferee ») par l'administrateur judiciaire de BMIS en vertu du principe dit de « clawback ». Suite à cette action, le risque lié aux actions de claw back pesant sur Dexia s'est accru d'environ USD 19,2 millions.

Dexia n'est pas en mesure de se prononcer raisonnablement sur la durée ou l'issue de cette action, ni sur ses éventuelles conséquences financières.

Dexia Asset Management

Au cours du deuxième trimestre 2012, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 86), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Dexia Crédit Local

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (pages 85 et 86), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Le nombre total de clients qui ont assigné Dexia Crédit Local, au 30 juin 2012, est de trente-trois. Les procédures sont en cours et, à ce jour, aucun jugement n'a été rendu et n'est attendu avant la fin de l'année.

A l'heure actuelle, en raison notamment de la spécificité de chaque situation, Dexia Crédit Local n'est pas en mesure de prévoir de manière raisonnable la durée ou l'issue des litiges, de même que leurs éventuelles répercussions financières.

Dexia Israël

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 86), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

En date du 17 juin 2012, la Cour Suprême a rendu sa décision dont il ressort que Dexia Crédit Local aurait dû acquérir les actions détenues par l'Etat d'Israël via une offre publique d'achat. La Cour Suprême a par conséquent renvoyé l'intégralité du litige (reconnaissance de la class action, existence d'un préjudice et, le cas échéant, réparation appropriée) auprès de la District Court de Tel Aviv.

Dexia Bank Denmark

Au cours du deuxième trimestre 2012, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 86), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Dexia S.A. et Dexia Crédit Local : requête en annulation à l'encontre de l'arrêté royal belge octroyant une garantie d'Etat

Au cours du deuxième trimestre 2012, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2011 de Dexia (page 86), tel que complété par la déclaration intermédiaire du premier trimestre 2012, tous deux disponibles sur www.dexia.com.

Kommunalkredit Austria AG

En novembre 2008, la république d'Autriche avait pris le contrôle de Kommunalkredit Austria AG, entreprise dont Dexia Crédit Local détenait 49%, aux côtés de l'actionnaire majoritaire ÖVAG. Afin de faciliter cette opération, Dexia Crédit Local avait alors accepté de convertir EUR 200 millions de ses expositions sur Kommunalkredit Austria AG en capital participatif, considéré comme des titres Tiers 1 par la loi bancaire autrichienne. Lors de la scission de Kommunalkredit Austria AG, les EUR 200 millions ont été répartis comme suit : EUR 151,66 millions dans KA Finanz AG et EUR 48,34 millions dans KA new.

Le 25 avril 2012, lors de l'assemblée générale de KA Finanz AG, une résolution a été approuvée, prévoyant l'effacement des pertes accumulées par l'annulation du capital participatif alloué à KA Finanz AG, rétroactivement au 31 décembre 2011. Dexia Crédit Local avait lancé, le 13 avril 2012, une action en justice (action en référé) contre la république d'Autriche et KA Finanz AG afin d'empêcher la dite annulation du capital participatif au cours de l'assemblée générale du 25 avril. Cette action a toutefois été rejetée par une décision du tribunal datée du 24 avril 2012.

Une action en annulation fondée sur le droit des sociétés a été introduite par Dexia Crédit Local le 24 mai 2012 à l'encontre de la décision de l'assemblée générale du 25 avril, et Dexia Crédit Local prendra toute autre mesure requise afin de faire valoir ses droits.

A l'heure actuelle, Dexia n'est pas en mesure de se prononcer raisonnablement sur la durée ou l'issue de ce dossier, ni sur ses éventuelles conséquences financières, sachant que la décision en référé du 24 avril 2012 ne préjuge en rien de l'issue qui sera donnée par les tribunaux au dossier dans le cadre d'action(s) au fond.

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 222 02 57
Service Presse – Paris

Contacts investisseurs

Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 85 97/82 48

+33 1 58 58 86 44